

ANNEXE 8 :

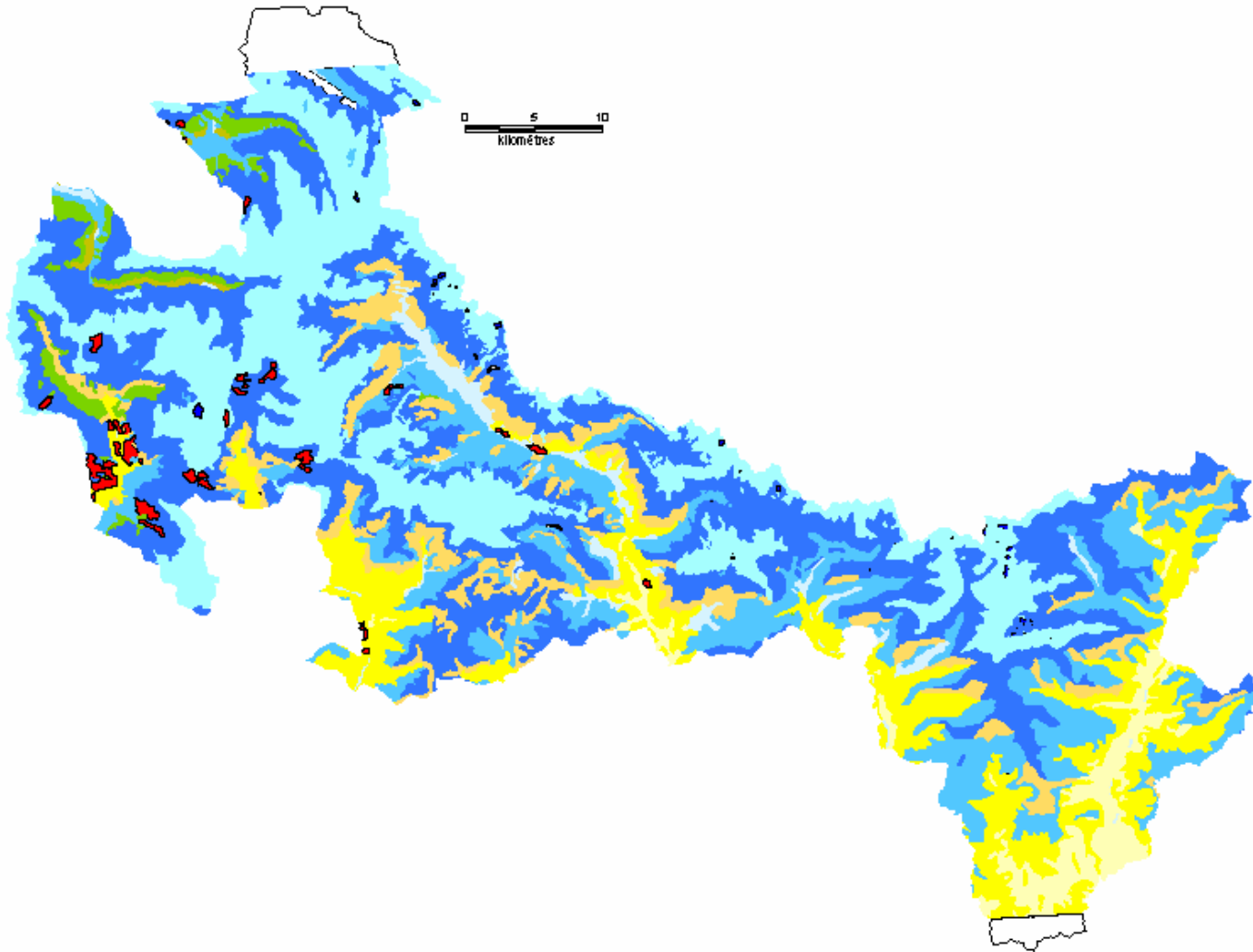
Cartographie des étages sur le Parc National du Mercantour

Références :

BARBERO M., CLAUDIN J., OZENDA P. et LACOSTE A. (1988), Répartition des séries dynamiques de la végétation dans le contexte biogéographique des Alpes Maritimes et de Haut Provence

%

0 5 10
kilomètres



Cartographie des étages de végétation (Barbero & Al., 1988)

ANNEXE 9 :

Statuts et usages dans le Mercantour

Références :

CEMAGREF (1976), Recensement des unités pastorales en Montagne

PARC NATIONAL DU MERCANTOUR (1986), Inventaire et cartographie des pâturages situés dans la zone Parc

DDAF (1985), Enquête sur les unités pastorales, Départements 06 et 04

La couche des statuts et usages est issue de plusieurs sources :

- du recensement des unités pastorales en montagne par le Cemagref en 1976 ;
- du traitement des données par le PNM et de l'inventaire des pâturages situés dans la zone Parc (résultats par secteurs) ;
- des enquêtes communales DDAF sur les deux départements concernés (04 et 06) en 1985.

Ces enquêtes ont pour but de recueillir tous les éléments nécessaires à la connaissance des exploitations pastorales et à l'étude de leur évolution. Le foncier des unités pastorales appartient généralement aux communes mais les propriétaires privés y possèdent de nombreuses enclaves.

La couche « usages et statuts » regroupe donc les unités pastorales en 8 grands groupes d'usages et statuts selon la nature du pâturage (ovin, bovin ou pas de pâturage) et selon l'appartenance des terrains (communal, domanial...)

Ces données ont été réactualisées en 2000 lors d'un inventaire réalisé par des agents de terrain sur la zone centrale du Parc.

ANNEXE 10 :

Elaboration de la couche

« grands types d'habitats Natura 2000 »

Références :

FACQUET P. (2000), Détermination des niveaux de fermeture des milieux pâturables, fichier joint au Docap pastoralisme du site NATURA 2000 « Le Mercantour », Entraunes, 2p.

LAURENT J.L. (1988), Paysages et végétation, Parc National du Mercantour, Ed Serre, Nice, 102p.

Les « grands types d'habitats » Natura 2000 résultent de requêtes à partir des polygones jll dans lesquels seuls ont été pris en compte le recouvrement des herbacées, des ligneux bas et très bas (FACQUET P.,2000). En effet, dans le contexte particulier du Mercantour, dès lors qu'il y a présence d'un tapis d'herbacées ou de ligneux bas, on ne prend pas en considération les ligneux hauts pour déterminer la fermeture des milieux pâturables, et ce, pour deux raisons :

- Les forêts du Mercantour sont principalement constituées de mélèzes parfois associés à du pin cembro. Certes il existe des forêts de pins à crochets issues de la reforestation réalisée par le service de RTM mais ces dernières demeurent exceptionnelles dans le parc ;
- Les formations à mélèzes, avec ou sans pin, favorisent la présence d'un tapis herbacé en sous-bois (LAURENT, 1988).

Ces grandes typologies se distinguent en fait par le niveau de fermeture de la végétation. Ainsi, les pelouses ouvertes correspondent aux pelouses en gradins (*Seslerion caeruleae*) et aux pelouses des crêtes ventées (*Oxytropo Elynon*), les pelouses denses sont constituées de graminées peu appétentes (*Nardion strictae*), de pelouses à laïches (*Caricion ferruginae*) et de pelouses calcicoles (*Mesobromion*) et les pelouses fermées sont en réalité des anciennes prairies de fauche (*Triseton polygonion* ou alliances des pelouses fermées). L' « embroussaillage » représente les divers degrés de colonisation des landes à *Rhododendron-Vaccinion* et *Juniperion nanae*.

**Clé de sélection
des différents niveaux de fermeture des milieux pâturables :**

Pelouses ouvertes :

- Recouvrement herbacé : 10 à 40 % et ligneux bas et très bas jusqu'à 40% ne sont pas considérés comme perturbateur de l'accès.
- Codes jll correspondants : 1 (sans R ni C), 11, 101, 1001, 1011, 1101, 2001, 2011, 2101, 3001, 3011, 3101

Pelouses denses :

- Recouvrement herbacé : 40 à 80 % et ligneux bas et très bas jusqu'à 40 % ne sont pas considérés comme perturbateurs de l'accès
- Codes jll correspondants : 3, 13, 103, 1003, 1013, 1103, 2003, 2013, 2103, 3003, 3013, 3103

Pelouses fermées :

- Recouvrement herbacé: >80% et ligneux bas et très bas jusqu'à 40% ne sont pas considérés comme perturbateurs de l'accès :
- Codes jll correspondants : 5, 6, 15, 16, 105, 106, 1005, 1006, 1015, 1016, 1105, 1106, 2005, 2006, 2015, 2016, 2105, 2106, 3005, 3006, 3015, 3016, 3105, 3106

Embroussaillage faible :

- Niveau 1 de fermeture: 10 à 40% de recouvrement arbustif
- Codes jll correspondants : 21, 23, 111, 113, 115, 201, 203, 205, 1013, 1021, 1023, 1111, 1113, 1115, 1116, 1201, 1203, 1205, 2021, 2023, 2111, 2113, 2115, 2201, 2203, 2205, 3021, 3023, 3111, 3113, 3115, 3201, 3203, 3205

Embroussaillage moyen :

- Niveau 2 de fermeture : 40 à 80 % de recouvrement arbustif
- Codes jll correspondants : 121, 123, 125, 211, 215, 301, 303, 305, 1121, 1123, 1211, 1213, 1215, 1301, 1303, 1305, 2121, 2123, 2211, 2213, 2215, 2301, 2303, 2305, 3121, 3123, 3215, 3211, 3213, 3215, 3301, 3303, 3305.

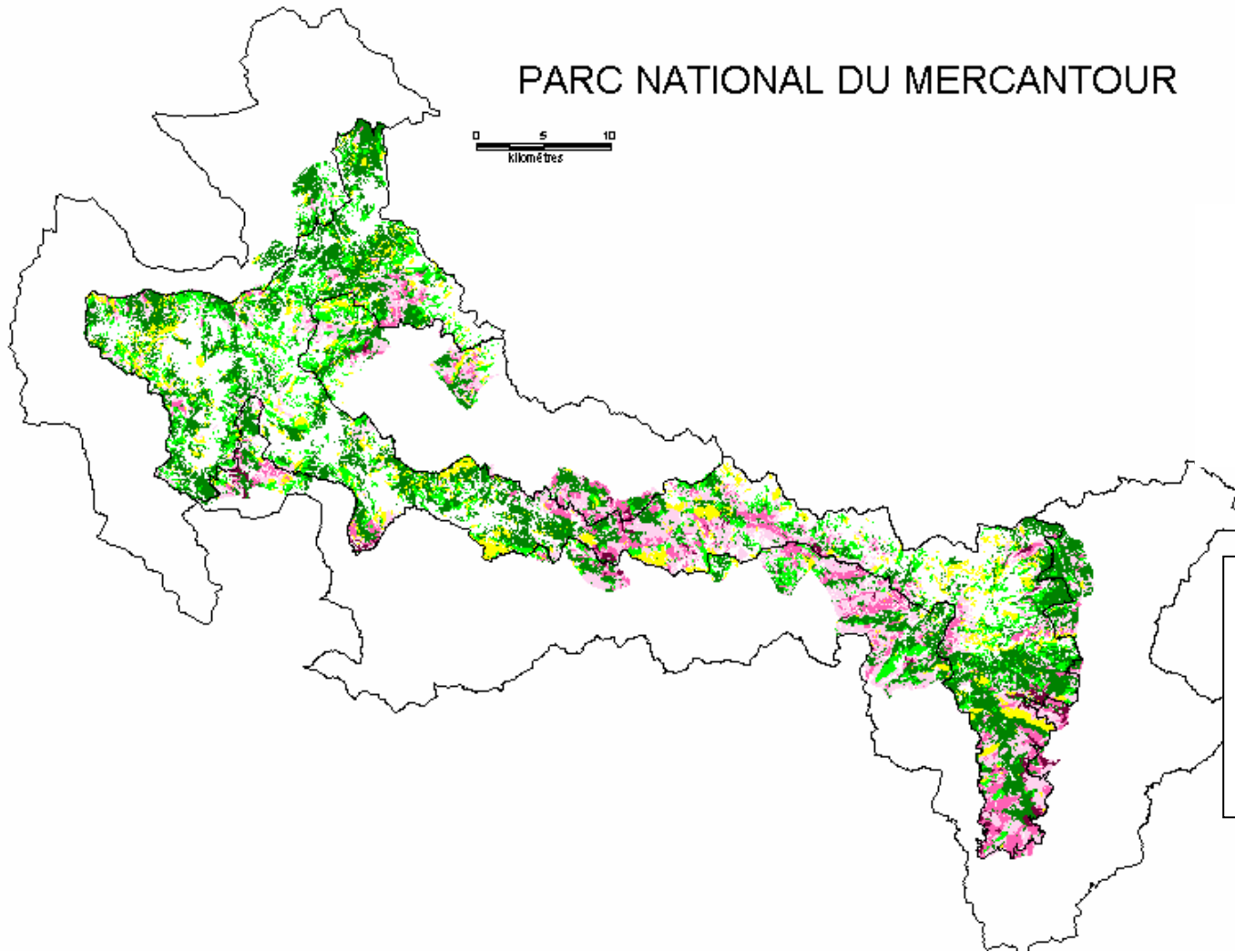
Embroussaillage fort :

- Niveau 3 de fermeture : >80%de recouvrement arbustif
- Codes jll corespondants : 221, 223, 311, 313, 315, 321, 323, 1221, 1223, 1311, 1313, 1315, 1321, 1323, 2221, 2223, 2311, 2313, 2315, 2321, 2323, 3221, 3223, 3311, 3313, 3315, 3321, 3323.

PARC NATIONAL DU MERCANTOUR

%

0 5 10
kilomètres



Degré d'ouverture de la végétation

Embroussement faible	19.85%
Embroussement fort	2.04%
Embroussement moyen	8.2%
Pelouse dense	9.21%
Pelouse fermée	46.18%
Pelouse ouverte	14.89%

Carte des grands types d'habitats pastoraux (réalisée à partir des typologies de Facquet, 2000)

ANNEXE 11 :

**Cartographie des lithofaciès et détermination de classes de
vulnérabilité du *substratum* à partir de la couche des
lithofaciès**

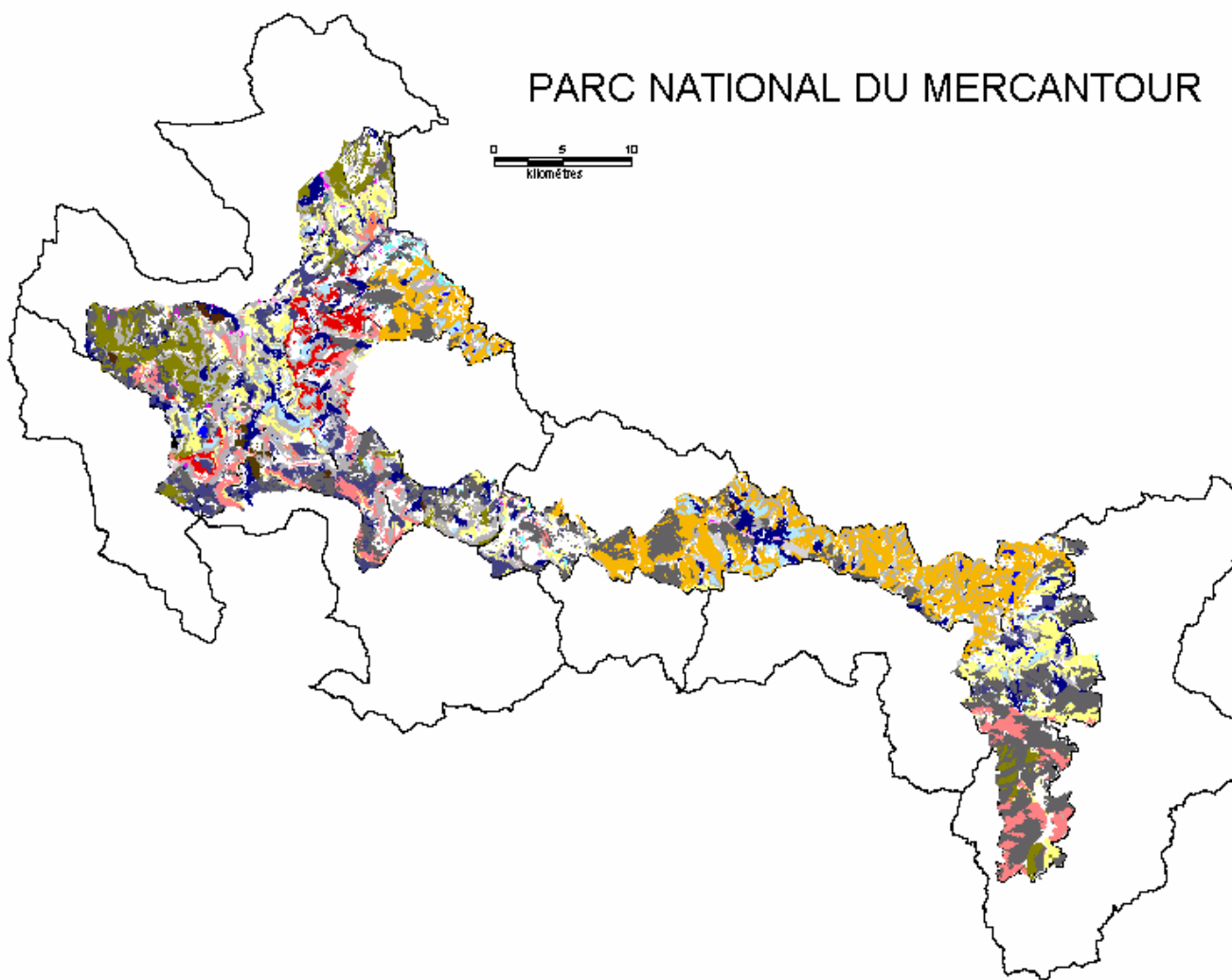
Références :

GUIGAN N. (1986), Etude géomorphologique du Parc National du Mercantour, Parc National du Mercantour, 34 p

PARC NATIONAL DU MERCANTOUR

%

0 5 10
kilomètres



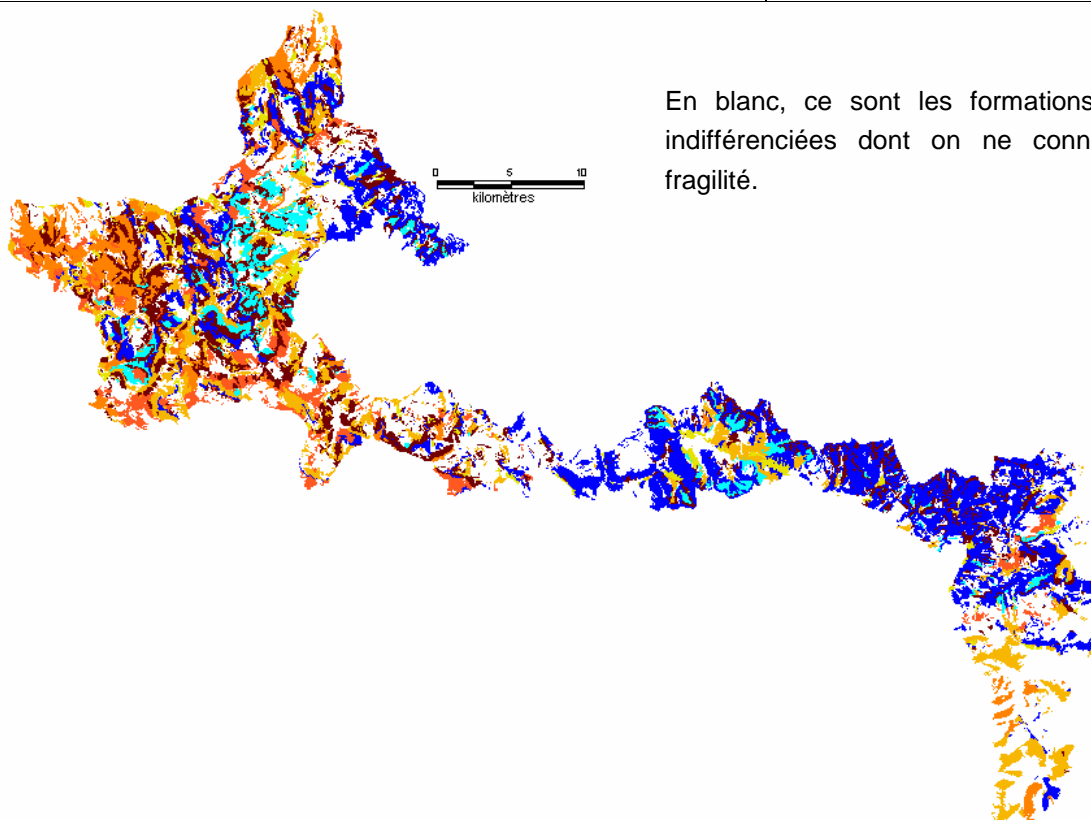
Légende des lithofaciès

- Formations de pente indifférenciées 22.27%
- Formations de pente indifférenciées_roche raclée 0.01%
- Lacs 0.51%
- Les cônes de déjection actifs 0.18%
- Les cônes de déjection végétalisés 0.50%
- Les éboulis stabilisés 2.77%
- Les éboulis vifs 16.14%
- Les glaciers rocheux 3.23%
- Les moraines 6.41%
- Non codé (2 polygones du verdon) 0.03%
- Roches en alternance 6.48%
- Roches en alternance_roche raclée 0.08%
- Roches en bancs minces 6.09%
- Roches en bancs minces_roche raclée 0.24%
- Roches massives dans le socle 9.91%
- Roches massives dans le socle_roche raclée 5.74%
- Roches massives dans les séries sédimentaires:calcaire 6.39%
- Roches massives dans les séries sédimentaires:calcaire_roche raclée 2.66%
- Roches massives dans les séries sédimentaires:grès 1.88%
- Roches massives dans les séries sédimentaires:grès_roche raclée 0.45%
- Roches schisteuses et les marnes 5.73%
- Roches schisteuses et les marnes_roche raclée 0.80%
- Roches tendres 0.43%
- Tourbières_zones humides 0.13%
- Zone affectée de mouvement de masse 0.49%
- Zone complexe affectée de mouvements multiples (secteur Var) 0.40%

Cartographie des lithofaciès (Guigan, 1986)

Tableau 1: Classes de vulnérabilité de chaque type de substratum présent sur le Mercantour (communication personnelle, J. CLAUDIN) :

Libellé du lithofaciès	Classe de vulnérabilité
Roches massives dans le socle : granite, métamorphite	-2
Roches massives dans les séries sédimentaires et détritiques (calcaire)	-2
Roches massives dans les séries sédimentaires (grès)	-1
Roches en bancs minces (calcaire du crétacé >)	+2
Roches en alternance (marno-calcaire, grès d'Annot(faciès flysch)	+3
Roches schisteuses et marnes	+4
Roches tendres (gypse, cargneule)	+5
Les moraines	+2
Les glaciers rocheux	-1
Les éboulis vifs	+5
Les éboulis stabilisés	+1
Les cônes de déjection actifs	+5
Les cônes de déjection végétalisés	+1
Formation de pente indifférenciées	?
Formation de pente indifférenciée du roche raclée	-1
Tourbières-zones humides	+1
Lacs	?
Fond de rivière	+3
Zone affectée de mouvement de masse	+3
Zone complexe affectée de mouvements multiples (secteur Var)	+3



En blanc, ce sont les formations de pente indifférenciées dont on ne connaît pas la fragilité.

Légende des classes de vulnérabilité :

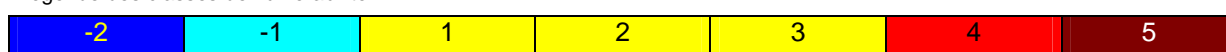


Figure 1 : Représentation des différentes classes de vulnérabilité sur la Zone Centrale du Parc (échelle de validité des classes : 1/25000^{ème})

ANNEXE 12 :

Les Contrats Territoriaux d'exploitation

Références :

GAUDUCHON V., JOLIVET C. (1999), Contrat Territorial d'Exploitation : Aménagement du Territoire et Environnement, fne et LPO, 4p

La loi d'orientation agricole a pour objectif de renouer les liens entre agriculture, territoire et société. La reconnaissance des fonctions économiques, environnementales et sociales de l'agriculture constitue le cœur de cette nouvelle politique agricole. Le Contrat Territorial d'Exploitation (CTE) est l'un des outils prévu par cette loi pour aider les agriculteurs à répondre à ces trois fonctions à la fois.

Par le CTE, l'agriculteur engage volontairement toute son exploitation pour répondre aux enjeux territoriaux et l'aménagement de l'espace définis localement. Il traduit cet accord par le respect d'un cahier des charges qui indiquera les mesures sur lesquelles il s'engage, l'aide financière correspondante, les modes de contrôle et d'évaluation. Pour l'agriculteur, l'objectif est de maintenir à long terme les facteurs de production et l'emploi pour une bonne gestion des ressources naturelles (sol, eau, biodiversité, paysage...).

Pour qu'il y ait un maximum de cohérence entre système de production, protection de l'environnement et nouvelles activités économiques, la connaissance des enjeux (atouts et contraintes) des territoires est essentielle. Les CTE doivent être fondés sur des diagnostics à l'échelle du territoire et de l'exploitation qui serviront également à leur évaluation à moyen et long terme.

L'ambition déclarée des CTE est de pouvoir offrir un cadre financier plus favorable aux agriculteurs volontaires qui répondent aux trois fonctions : producteurs, gestionnaires de l'environnement et animateurs du monde rural (GAUDUCHON V., JOLIVET C., 1999).